



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

MARS 2025

Carrière Heidelberg Materials

Du 28 janvier au 28 février 2025, s'est tenue une enquête publique concernant la demande d'autorisation environnementale en vue du renouvellement et d'une extension de l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert sur la commune de Rébenacq par la société Heidelberg Materials France Granulats.

PROCEDURE RÉGLEMENTAIRE :

A ce jour, le commissaire-enquêteur a clôturé le registre d'enquête. Le public ne peut donc plus contribuer. Le commissaire-enquêteur dispose de 8 jours pour convoquer les responsables du projet afin de leur communiquer les observations consignées dans le PV de synthèse.

Le demandeur, lui, a 15 jours pour produire ses observations.

Dans les 30 jours, à compter de la date de clôture du registre, le commissaire-enquêteur rédige et remet son rapport d'enquête et ses conclusions (favorables, favorables sous réserve ou défavorables) au Préfet.

Le rapport d'enquête publique sera également remis au porteur de projet.

Il constituera une aide à la décision permettant d'établir si le projet pourra aboutir ou s'il sera avorté. Le rapport final sera rendu public et consultable par tous, pendant une année après la fin de l'enquête.

En parallèle, les membres du conseil municipal devront émettre un avis par délibération dans les 15 jours suivants la clôture de l'enquête.

La date de ce conseil municipal exceptionnel est fixée au mardi 11 mars 2025 à 20h.

Le préfet doit répondre à la demande d'autorisation environnementale dans les 2 mois à compter du jour de l'envoi du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur. Il délivrera soit une autorisation, soit une autorisation assortie de prescriptions, soit un refus.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE :

Lors de l'enquête publique, les membres du conseil municipal ont publié un constat des avantages et inconvénients de la présence de la carrière Heidelberg sur le village. Ce témoignage est consultable via le lien ci-contre :

<https://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-planification-et-urbanisme-construction/Enquetes-publiques/En-cours/Rebenacq-Ste-Heidelberg-Materials-renouvellement-exploitation-d-une-carriere>.

Ce témoignage ne constitue en rien un avis, il émet des constats.

En parallèle, des Rébenacquois se sont mobilisés en un « Comité de défense du Pic ». Vous trouverez ci-après un message dont ils souhaitent vous faire part.

Le 28 février une quarantaine de personnes se sont rassemblées devant la mairie afin de rencontrer le commissaire enquêteur désigné pour instruire l'enquête publique concernant l'extension de la carrière de Rébénacq.

Elles lui ont également remis les avis (*bulletins à choix multiples distribués*) de plus d'une centaine d'habitants opposés à cette extension ou désireux de prolonger ou suspendre l'enquête publique.

Ces personnes ont pu s'entretenir avec le commissaire enquêteur, et utiliser le cahier officiel ; elles ont également pu poser des questions précises à deux représentants de la carrière Heidelberg ; ils ont répondu, en bons communicants, sur la manière dont l'extension pourrait affecter le village et les alentours. Les réponses données sur l'environnement, les nuisances : visuelles, sonores, poussières, dépréciation de l'habitat et abaissement du pic ne semblent pas avoir convaincu un auditoire très attentif. L'apport financier du groupe international Heidelberg Matériaux représenterait seulement 12,38% des recettes de fonctionnement du village.

Nous sommes tous désormais dans l'attente de la décision préfectorale,

Espérons que cette forte opposition jouera un rôle sur la décision finale.

Le Comité de Défense du Pic de Rébénacq

EMPLOI ETUDIANT

Cette année encore, la Mairie va proposer aux étudiants rébénacquois un job d'été, d'une durée de 2 semaines, au service technique.

Les candidatures sont à déposer au secrétariat de la Mairie jusqu'au 2 mai 2025.



TÉLÉASSISTANCE



Le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap est un enjeu majeur de notre société ; la téléassistance fait partie des dispositifs qui y contribuent. Elle permet d'alerter en cas de chute ou autre problème survenu au domicile bénéficiaire.

Afin de contribuer à ce service d'intérêt général, le Conseil Municipal a voté l'attribution d'une aide de 15 euros aux frais d'installation d'un système de téléassistance, pour les contrats conclus à compter du 01 mars 2025.

Pour en bénéficier, les administrés doivent déposer au secrétariat de la Mairie copie de la facture et un RIB.

FOCUS SUR LA LOI EGALIM

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la loi Egalim impose à la restauration collective :

- 50 % de produits de qualité durables dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique



- La lutte contre le gaspillage alimentaire :

- Obligation de lancer une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et d'élaborer un diagnostic.

- Les restaurants produisant plus de 3 000 repas par jour doivent proposer une convention à une association d'aide alimentaire habilitée.

- Diversification des ressources de protéines : plus de repas végétariens et plus de repas à base de protéines végétales.
- Substitution des plastiques : interdiction de la mise à disposition d'ustensiles en plastique à usage unique. Dès 2025, interdiction d'utiliser des contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe ou de service en matière plastique.
- Un menu 100% BIO LABELS 1 fois / an.



Zoom sur le service de restauration de Rébénacq

La commune a intégré le programme Manger Bio et local 64, qui met en relation les établissements de restauration collective avec des producteurs locaux inscrits dans une démarche vertueuse.

- La cantine de Rébénacq c'est 10 000 repas/an, faits sur place,
- 50% de produits de qualité et durables, dont 26% de produits bio, 1 repas végétarien par semaine, une gestion des déchets maîtrisée.
- Les contenants et ustensiles en plastique ne sont plus utilisés.
- Des menus diffusés devant l'école et sur le site internet de la commune.

MARCHÉ DE PRINTEMPS !!

Comme annoncé en fin d'année, la municipalité prévoit d'organiser un marché extérieur de produits locaux et artisanaux, accompagné de quelques animations :

le **dimanche 25 mai de 10h à 17h**

Place de la mairie - Place de la Bielle - Boulodrome



Plus d'informations dans les numéros à venir !

Toute personne intéressée pourra exposer ses produits. Nous vous invitons d'ores et déjà à nous contacter afin de réserver vos emplacements : contact@rebenacq.com ou s'adresser au secrétariat de mairie.

Un chèque de 15€ sera demandé pour valider la réservation à l'inscription et restitué le jour de la manifestation.



Appel aux bénévoles

pour la

36^{ème}

PYRÉNÉA-TRIATHLON

Les 400 vélos (300 individuels et 100 équipes) seront installés dans un parc fermé, sur le parking de la salle Palisses.

ORGANISATION :

Comme chaque année, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour aider

- au montage des chapiteaux et à la mise en place des barrières, le jeudi, vendredi ou samedi avant la course (*suivant la météo*).
- à l'accueil des concurrents, accompagnateurs et spectateurs (*circulation, stationnement, ravitaillement et sécurité*) le Dimanche 23 mars à partir de 6h30.

Il n'y aura pas de réunion de préparation.

Toute personne souhaitant rejoindre le groupe de bénévoles peut contacter :

Alain HAURE au 05 59 05 53 42

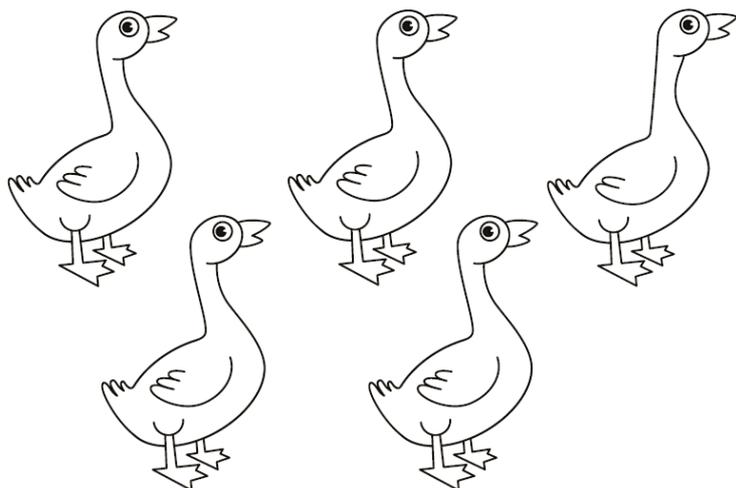
Mail : foyerruralrebenacq@gmail.com

CIRCULATION et STATIONNEMENT

Par arrêté municipal, le jour de la course, la circulation sera interdite route de Laruns entre la place de la Mairie et le croisement Soubercaze de 6h30 à 11h dans le sens descendant et de 8h30 à 11h dans le sens montant.

Le stationnement sera interdit de 6h30 à 11h sur la partie droite de la Route de Laruns (côté Neez).

Trouve l'oie qui est différente des autres :



Ramassage des ordures



Déchets ménagers :
Tous les vendredis

Tri sélectif :
Vendredis 7 et 21 mars